

Une flèche et un clocher tout neuf pour l'église Saint-Maurice

Emporté par une tornade l'an passé, cet élément emblématique du sommet de l'édifice va être remplacé au printemps, en même temps que sera restauré le dôme. Chacun peut participer en faisant un don via la Fondation du Patrimoine.



Yvan Guignot attend impatiemment le début des travaux qui redonneront fière allure à l'édifice religieux.

On se souvient tous de cette tornade très localisée sur le bassin de Gray, qui avait provoqué de nombreux dégâts sur son passage. C'était le 19 juin 2019... À Gray-la-Ville, la flèche de l'église Saint-Maurice était tombée, l'abord sur la toiture, puis au sol, ne faisant fort heureusement

aucun blessé. Depuis, l'édifice, dont les premières pierres datent du règne de Charlemagne, a perdu une partie de son âme, amputée de son sommet. Avec le temps, l'œil s'est habitué, mais pas les esprits. « Depuis que c'est arrivé, on a dit qu'on fera tout pour réparer », rappelle

le maire, Yvan Guignot, depuis son bureau municipal, qui offre une vue imparable sur l'impressionnante bâtisse. Après l'expertise et la mise en sécurité du bâtiment, il a fallu analyser de plus près la nature des travaux. Il y a le remplacement de la flèche évidemment, mais la nacelle a

permis de découvrir par ailleurs que le joli clocher comtois, carré à toit bulbeux, avait lui aussi souffert du temps qui passe. Ses tuiles vernissées approchent en effet de la fin de leur vie...

« Plutôt que de remettre un échafaudage dans dix ans pour les changer, on s'est dit que c'était le moment opportun de profiter de cette occasion pour les remplacer », confie le premier magistrat. D'une pierre deux coups, donc pour ces travaux qui seront lancés au printemps, pour une durée de quatre mois, dont un pour l'installation de l'échafaudage. L'architecte dolois Bertrand Cohendet orchestre ce projet, qui fera très prochainement l'objet d'un appel d'offres. Deux lots seront à remporter, à savoir la partie maçonnerie, tandis que l'autre concernera la couverture de la charpente.

Le montant du chantier s'élève à près de 250 000 euros HT, avec quelques subventions à la clé. Une partie de la part de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) espérée à hauteur de 50 %, et un autre soutien qui devrait venir du Département pour environ 15 %. Pour compléter, l'idée d'une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine est venue tout naturellement. Chacun peut

donc apporter sa pierre à l'édifice, sachant que le don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du montant (60 % pour les sociétés). L'objectif affiché est ici d'atteindre les 30 000 euros.

En début de semaine, les comités étaient à 23 372 euros, soit 78 % ! Avis aux amoureux du patrimoine, la souscription sera en ligne jusqu'à la fin du chantier. « Si on dépasse cette somme on fera d'autres travaux dans l'église, je m'y engage », souligne Yvan Guignot, qui salue en même temps tous les généreux donateurs, dont un a offert 7 000 euros !

Et si c'est bien la commune de Gray-la-Ville qui porte le projet, le village voisin de Velet participe, lui, au fonctionnement. Il reste à charge du chantier se partage donc par les deux communes. La signature officielle entre les deux maires, Yvan Guignot et Isabelle Schneider, et la Fondation du Patrimoine, représentée par Louis-Charles Jeanroy, délégué départemental, et Matthieu Ruggeri, délégué territorial, a lieu mardi, en fin de matinée.

SOPHIE OVIGNE (C)

Pour faire un don en ligne, rendez-vous sur le site www.fondation-patrimoine.org/66225